APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2° une répartition géographique équilibrée ;
3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : **du 03 mars 2025 au vendredi 11 avril 2025 inclus** :

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique à l'adresse : eve.ackaert@viroinval.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Un modèle d'acte de candidature est disponible sur le site internet de la Commune, à l'accueil de l'administration ou sur demande auprès de Madame Eve ACKAERT, Directrice générale.

Toute demande de renseignement est adressée à : Madame Eve ACKAERT, Directrice générale, par téléphone au 060/310020 ou par courriel à l'adresse eve.ackaert@viroinval.be.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,
Eve ACKAERT

Administration Communale de Viroinval Namur

Le Bourgmestre,
Jean-Marc DELIZEE